



Question 8/1: Établissement d'un organe de réglementation indépendant

### COMMISSION D'ÉTUDES 1

ORIGINE: RAPPORTEUR POUR LA QUESTION 8/1

TITRE: RAPPORT DE LA RÉUNION DU GROUPE DU RAPPORTEUR POUR LA  
QUESTION 8/1

Le Groupe du Rapporteur pour la Question 8/1 a tenu sa première réunion le 30 août 1999. Le Président de la Commission d'études 1, M. Gabrielli, a ouvert la réunion et a présenté aux participants le Rapporteur nouvellement désigné, Mme Alexandra Ho (Telecommunication Authority of Singapore).

#### Principaux résultats

Le Rapporteur a présenté l'ordre du jour qui, en l'absence d'observations, a été adopté. L'OFCOM (Suisse) a présenté le Document 1/054 dans lequel il est proposé de modifier le titre de la Question 8/1. La modification proposée a donné lieu à un débat animé. L'Administration française a accepté la proposition de l'OFCOM tout en y apportant un léger changement. Les participants ont consenti à retenir la proposition de la Suisse, telle que modifiée par la France, mais uniquement pour les versions française et espagnole. Le titre reste inchangé pour le texte anglais. Le nouveau titre (uniquement pour les versions française et espagnole) serait:

En français:

**"Établissement d'organes de régulation indépendants ou autonomes et d'organes de réglementation"**

En espagnol:

**"Establecimiento de órganos de regulación independientes o autónomos y de órganos de reglamentación"**

Point de contact: Mme Alexandra Ho

Telecommunication Authority of Singapore  
(TAS)

Tél.: +65 3221812

Télécopie: +65 3230964

E-mail: alexho@tas.gov.sg

Le Secrétariat a présenté les Documents 1/062 et 1/084. Le délégué de la Syrie a fait observer qu'il conviendrait de mentionner dans le Document 1/062 que le séminaire concerné devait se dérouler dans le cadre du Programme 1 du Plan d'action de La Valette. S'agissant du Document 1/084, le représentant de l'OFCOM, faisant référence à la situation en Suisse, a proposé d'inclure, dans les nouvelles versions de l'enquête, la collecte d'indicateurs sur les télécommunications au nombre des illustrations possibles des fonctions d'un organe de réglementation. Le représentant d'OFCOM s'est proposé d'apporter une contribution à ce sujet. Le Rapporteur a accepté d'inclure cet aspect dans l'étude de la Question.

Le Document 1/091 est également soumis au titre de cette Question, mais il n'a pas été présenté, puisqu'il l'avait déjà été à l'occasion de la réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 6/1.

Le Rapporteur a présenté le plan proposé pour le rapport final sur la Question 8/1 (Document 1/074). A l'issue de diverses observations, des modifications y ont été apportées et sont contenues dans le plan révisé ci-joint.

Le Rapporteur a fait appel à des volontaires pour réaliser des études de cas sur cette Question dans des pays donnés. Des représentants de la Somalie, de Sri Lanka et de la Tanzanie se sont portés volontaires. D'autres volontaires seront toujours les bienvenus.

### **Programme des travaux futurs**

La prochaine réunion du Groupe du Rapporteur se tiendra, en principe, pendant la semaine du 21 février 2000 à Genève (ou à Singapour).

---